

## **Groupe de travail « Aide au pilotage »**

### **Relevé de conclusions de la séance du 28 février 2017**

**Présents :** Sophie Potel-Legrand, Monique Bonneau, Laurence Robin, Muriel Meyer, Julien Taffonneau, Anne Le Seach, Laure Engeldinger, David Clément, Marie-Christine Kerhuel

**Rédactrice :** Caroline Sananès

---

#### **Ordre du jour : Finalisation du travail sur les principes structurants**

Afin de finaliser son travail sur les principes structurants, le groupe a souhaité revenir sur la sous-fonction « contrôle interne » (cf. relevé de conclusions du 8 février 2017). Une étude des sous-fonctions « audit interne » et « coordination des actions Idex » a également été menée.

#### **1. Le contrôle interne**

Le contrôle interne est un contrôle permanent qui intervient à plusieurs niveaux ; notamment au sein des directions financières ou comptables (conformément à la réglementation) mais également en permanence dans les autres directions supports.

Encore embryonnaire dans les deux établissements, un renforcement de la fonction de contrôle interne impliquant une réallocation des moyens voire des recrutements à court terme est à envisager.

**Recommandation du GT :** Pour ce faire, le dispositif de contrôle interne devra s'accompagner d'une définition claire de son pilotage et d'une priorisation et réécriture de ses procédures, mais aussi d'une définition claire et partagée de son périmètre. Une gouvernance forte devrait garantir et participer de l'efficacité de ce contrôle interne ; de même qu'une intervention conjointe entre le niveau université et les facultés.

#### **2. L'audit interne**

L'audit interne est un contrôle périodique. Il permet notamment de s'assurer de l'effectivité et de l'efficacité des dispositifs de contrôle interne au sein de l'établissement. Il suppose la programmation d'un plan d'audit annuel, en lien avec les recommandations des audits externes. Le plan d'audit permet d'identifier et de prioriser les audits qui seront réalisés dans l'année. Ce plan d'audit est normalement soumis au vote du conseil d'administration (CA).

A ce jour, le GT relève l'absence d'un comité d'audit dans les deux établissements. La mise en place d'un comité d'audit composé de membres de l'établissement et de personnalités extérieures renforcerait la légitimité professionnelle de cette fonction au sein de Sorbonne Université.

**Remarque :** le GT insiste sur l'importance d'une coordination entre les audits internes et les audits externes au sein de Sorbonne Université.

#### **3. La coordination des actions Idex**

La coordination des actions Idex comprend :

- **La production des notes d'aide à la décision :** la direction de l'aide au pilotage (DAP) de Paris-Sorbonne et la direction de l'évaluation et de l'aide au pilotage (DEAP) de l'UPMC

produisent des notes d'aide à la décision pour la direction générale des services (DGS) et la présidence lorsqu'elles sont nécessaires.

- **Le suivi des conventions Sorbonne Universités (SU)** : A Paris-Sorbonne, un outil de gestion et de centralisation des conventions « OSCAR » est partiellement utilisé (toutes ses potentialités ne sont néanmoins pas exploitées). A Paris-Sorbonne, la DAP assure la coordination entre SU et les référents présents dans l'ensemble des services supports à Paris-Sorbonne d'une part, ainsi qu'avec l'ensemble des porteurs de projets, et centralise les conventions. Elle assure également la coordination interne de l'ensemble des activités avec les différents acteurs. A l'UPMC, la DEAP joue le même rôle pour la partie centralisation des conventions et l'information SU est transmise via l'espace des personnels.

Remarque du GT : une réflexion sur le positionnement du pilotage des conventions SU après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 est à mener.

- **La coordination des reportings** vers SU et vers la gouvernance de chacune des universités respectives : elle est aujourd'hui réalisée à la DAP de Paris-Sorbonne, et à la DEAP de l'UPMC.

Un pilotage par l'université de la coordination des actions Idex au sein de NU et ne relevant plus seulement des directions de l'aide au pilotage permettrait de revenir aux missions principales de ces directions.

### **Prochaines étapes**

Une prochaine réunion du groupe de travail est prévue le mercredi 8 mars. L'étape état des lieux de la fonction Aide au pilotage y sera débutée.

Une restitution des propositions du GT et relatives à l'organisation de Sorbonne Université fera l'objet d'un échange entre les pilotes et le comité de pilotage stratégique (CPS).